

Des lycéens mieux accompagnés dans leur orientation

Des temps dédiés à l'orientation permettent à tous les lycéens de concevoir leur projet de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Voie générale et technologique

54 h/an

Dont :

- les Semaines de l'orientation
- des périodes d'observation
- des journées de découverte des métiers

Voie professionnelle

91 à 105 h/an

en fonction des années

Dont :

- consolidation
- accompagnement personnalisé
- préparation à l'orientation

Objectifs

→ Découvrir le monde professionnel et s'y repérer

→ Connaître les formations et leurs débouchés

→ Élaborer son projet d'orientation

En seconde

→ Explorer les domaines de formation

POUR LA VOIE GT

→ Choisir une voie de formation et des enseignements de spécialité

POUR LA VOIE PRO

→ Dès la rentrée 2019 trois familles de métiers pour une orientation progressive

En première

→ Approfondir ses recherches sur les secteurs professionnels en fonction de ses intérêts

→ Se familiariser avec les enseignements et les méthodes de travail post-baccalauréat

POUR LA VOIE PRO

→ Choisir une spécialité

En terminale

POUR LA VOIE GT

→ Finaliser son projet d'orientation et formuler des vœux de poursuite d'études

→ Se préparer à l'entrée dans le supérieur (journées d'immersion, etc.)

POUR LA VOIE PRO

→ Choisir un module d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études pour préparer l'après-baccalauréat

Les acteurs

Les personnels de l'éducation nationale :

- professeurs (professeurs principaux et documentalistes notamment)
- chefs d'établissement
- psychologues de l'éducation nationale

Les régions, responsables de l'information des élèves sur les métiers et les formations

Les branches professionnelles et les entreprises

En association avec :

- les parents d'élèves
- les établissements d'enseignement supérieur
- tous les partenaires de l'École